

BFT CAPITAL PEA

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 27 FÉVRIER 2026

ur
r
r
r
C



Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	16
Informations spécifiques	18
Informations réglementaires	19
Certification du Commissaire aux comptes	26
Comptes annuels	31
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Compte de résultat	34
Annexes aux comptes annuels	36
Informations générales	37
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	45
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	48
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	54
Inventaire des actifs et passifs	61
Annexe(s)	69
Caractéristiques de l'OPC	70

Compte rendu d'activité

Mars 2025

"En mars, la remise en cause du libre-échange suscite une poussée d'aversion au risque. Après avoir instauré des droits de douane à 20% sur la Chine, à 25% sur le Mexique et le Canada (hors produits couverts par l'accord nord-américain USMCA), à 25% sur l'acier, l'aluminium et l'automobile, l'administration Trump prévient que le 2 avril, des tarifs réciproques destinés à résorber le déficit extérieur américain, seront annoncés. L'incertitude sur la politique commerciale atteint un niveau inédit. Les enquêtes témoignent de la chute de moral des entreprises et des ménages et de la montée des attentes d'inflation. La perte de confiance, principal ingrédient de la croissance, ravive les craintes de récession aux Etats-Unis. La Fed revoit ses prévisions de croissance en baisse et d'inflation en hausse, et souligne l'absence de visibilité sur la politique économique. Le taux directeur est maintenu à 4.5% mais le rythme de réduction du bilan sera ralenti dès avril. Le statu quo sans surprise de la Fed ne suffit pas à rassurer les investisseurs. Le taux 10 ans clôture le mois sur à 4.21%, son niveau de fin février. Le S&P 500 corrige de -5.8%, entraîné par la chute de -10.2% des « 7 magnifiques ». Les actions Euro résistent mieux avec un recul de l'EuroStoxx limité à -3.1% alors que le taux 10 ans se tend de plus de 30 points de base ('pdb') sur le mois à 2.74% en Allemagne et 3.45% en France. Le souffle de reflation du Vieux Continent est lié aux réactions européennes après la menace américaine de désengagement sur l'Ukraine. La Commission Européenne annonce un projet de 800 Mds pour « RéArmer l'Europe » mais surtout les autorités allemandes parviennent à faire voter un plan massif de dépenses de défense et d'infrastructure qui gonfle le déficit autorisé à environ 4% du PIB. Le plan doperait la croissance et l'inflation Outre-Rhin avec des retombées favorables pour l'Union Monétaire. Les enquêtes de confiance de mars signalent un mieux dans l'industrie. L'impulsion de crédit continue de se redresser en février, signe de la transmission de l'assouplissement monétaire à l'économie. La BCE baisse les taux de 25 pdb à 2.5% sur le dépôt et prône une flexibilité accrue dans un contexte politique et géopolitique mouvant. La désinflation salariale qui s'accroît en février et les attentes d'inflation bien ancrées sont de bon augure pour la poursuite de la détente monétaire. L'euro profite du regain d'optimisme des investisseurs pour la zone et s'apprécie à 1.0812 contre dollar. Le Brent varie peu à moins de 75 \$/baril et l'or, dopé par l'incertitude politique, affiche de nouveaux records à plus de 3100 \$ l'once. Les spreads de crédit entreprise s'écartent surtout sur le segment high-yield américain, affecté par la dégradation des perspectives de croissance Outre-Atlantique."

Avril 2025

"En avril, les marchés financiers font face à la guerre commerciale et à ses conséquences probables. Le 2 avril, D. Trump décrète des droits de douanes de 10% sur toutes les importations (hors produits couverts par l'accord nord-américain USMCA) et des tarifs réciproques (UE 20%, Chine +34% .). Selon la plupart des estimations, ces tarifs coûteraient 1 à 2 points de pourcentage (ppt) à la croissance américaine et entre 0.4 et 1 ppt à la croissance de l'Eurozone. Les perspectives mondiales se dégradent, les craintes de récession aux Etats-Unis augmentent. S'ensuit une poussée d'aversion au risque qui précipite la chute des actions et le repli vers les valeurs refuge traditionnelles dont les obligations d'Etat américaines et allemandes. Puis, des discours de membres de la Fed ravivent des doutes quant à la pertinence d'assouplir la politique monétaire, vu la brusque remontée des anticipations d'inflation et les pressions inflationnistes liées aux tarifs. Les marchés obligataires s'en font l'écho et le taux 10 ans bondit de 3.9% à 4.5% aux Etats-Unis, poussant l'administration Trump à faire machine arrière. Le 9 avril, une suspension de 90 jours pour les tarifs « réciproques » est annoncée. Le délai ouvre la voie aux négociations, et suscite l'espoir d'accords qui préserveraient l'activité et la rentabilité des entreprises. Les données d'activité (commandes, consommation .), distordues par des comportements d'anticipation pré-tarifs, montrent une certaine résilience mais les enquêtes révèlent une chute de la confiance, surtout chez les consommateurs américains et dans les services. Les prévisions du consensus sont brutalement révisées et tablent sur une croissance 2025-26 d'à peine 1.5% aux Etats-Unis et voisine de 1% en Eurozone. Sans surprise, la BCE baisse le taux de dépôt à 2.25%. Confiante sur la trajectoire d'inflation, elle s'inquiète de l'activité vulnérable à la perte de confiance et à la guerre commerciale. Les marchés de Futures escomptent entre 2 à 3 baisses de taux de la BCE d'ici la fin d'année. Pour la Fed, la détente implicite est passée de -75 pdb fin mars à -100 pdb fin avril. Les espoirs d'apaisement de la guerre commerciale et un solide début de la saison des résultats du 1er trimestre 2025 permettent aux grands indices actions de clôturer avril quasiment sur leurs niveaux de début de mois. Le taux 10 ans s'effrite à peine à 4.16% aux Etats-Unis et se détend (-29 pdb) à moins de 2.5% en Allemagne et 3.2% en France. La demande

OPCVM BFT CAPITAL PEA

d'énergie est revue en baisse avec la croissance et le Brent perd 18% à 61 \$/baril. L'incertitude inédite sur la politique économique affaiblit le dollar (/\$ 1.135, \$/¥ 143) et propulse l'or sur de nouveaux records, à plus de 3500 \$/once en séance."

Mai 2025

"L'avancée des négociations commerciales éloigne les craintes de récession et profite aux actifs risqués. Au délai de 90 jours pour une éventuelle mise en œuvre des tarifs « réciproques », y compris vis-à-vis de la Chine, s'ajoutent l'accord anglo-américain et en fin de mois la décision de la cour américaine pour le commerce international qui juge les droits de douane « Fentanyl » et « réciproques » illégaux. La saison des résultats du 1er trimestre est solide, surtout pour les valeurs tech qui surperforment aux Etats-Unis et en Europe. Les « 7 magnifiques » (+13.3% sur le mois) retrouvent la faveur des investisseurs et permettent aux actions américaines (S&P 500 +6.2%) de reprendre l'avantage sur les titres de l'Eurozone (EuroStoxx +4.5%). Sur les marchés Eurozone, les petites valeurs (MSCI Euro SMID +6%) continuent de rattraper leur retard. Les mesures de relance monétaire annoncées en Chine (baisse du RRR et des taux d'intérêt) ne convainquent pas et les actions chinoises (MSCI Chine) s'affichent en baisse depuis le début du trimestre (-1.5% en HKD). Les données montrent une résilience de l'activité et la poursuite de la désinflation aux Etats-Unis mais les enquêtes témoignent de la morosité des entreprises et de la perte de confiance des ménages dont les anticipations d'inflation s'envolent. En Eurozone, la distribution de crédits au secteur privé accélère, signe de la transmission de la détente monétaire à l'économie mais les enquêtes auprès des directeurs d'achats signalent un pessimisme accru dans les services. La brusque décélération de l'indicateur de salaires négociés au T1 est de bon augure pour l'objectif d'inflation de la BCE. Les décisions des grandes banques centrales s'avèrent peu différentes des attentes de marché. La Banque du Japon maintient son taux directeur à 0.5% sur fond de révisions en baisse des prévisions de croissance et resterait prudente avec, au plus, une hausse des taux d'ici fin 2025. La Fed opte pour le statu quo, citant des risques haussiers sur l'inflation et sur le chômage. La baisse des taux de la Banque d'Angleterre n'est pas un choix unanime des membres du comité car si l'emploi faiblit, la hausse des salaires se modère à peine. Le dollar est ferme (/\$ 1.135, \$/¥ 144). Le Brent varie peu à environ 63 \$ / baril. Le 21 mai, des adjudications difficiles de titres à 20 ans aux Etats-Unis et au Japon agitent les marchés obligataires. Puis le taux 10 revient à 4.4% aux Etats-Unis (soit + 24 pdb sur le mois), à 2.5% en Allemagne et 3.15% en France. La compression des spreads surtout sur le segment high yield permet au crédit entreprise d'offrir un rendement total positif sur le mois."

Juin 2025

"La poussée d'aversion au risque liée à la guerre entre Israël et l'Iran aura été de courte durée, à l'instar de la guerre qui prend fin rapidement après l'intervention des Etats-Unis. Les actifs risqués saluent le coup d'arrêt au programme d'armement nucléaire iranien et le cessez-le-feu du 24 juin. Les tensions sur le pétrole se résorbent en grande partie et le Brent clôture le mois à 67 \$ / baril. De même, le gaz naturel retombe à 33/MWh, sous son niveau de fin mai. Les actions américaines gagnent du terrain (S&P 500 +5%), tirées par la Tech. Les titres Eurozone s'effritent (EuroStoxx -0.8%), affectés par les valeurs de consommation. Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de 25 points de base mais elle signale que le cycle de détente monétaire est proche de la fin. La Fed opte pour le statu quo et les prévisions de ses membres sont partagées entre 0 ou 2 baisses (-50 pdb) d'ici la fin de l'année. Les deux banques centrales jugent leur politique monétaire en bonne position, d'autant que l'incertitude sur les politiques économiques se lève à peine. Pour les droits de douane, l'accord Etats-Unis-Chine marque un progrès : les importations en provenance de Chine sont taxées à 55% (celles en provenance des Etats-Unis à 10%) et la Chine reprend ses exportations de terres rares et d'aimants. De plus, des rumeurs sur l'avancée des négociations entre l'Europe et les Etats-Unis rassurent. La nomination de la vice-présidente de la Fed en charge de la supervision bancaire, est approuvée par le Sénat et ouvre la voie à l'assouplissement de la réglementation bancaire aux Etats-Unis. Le processus budgétaire suit son cours et l'administration Trump espère le vote des deux chambres avant fin juillet. Le sommet de l'OTAN confirme le relèvement de la cible de dépenses militaires de 2% à 3.5% du PIB à laquelle doit s'ajouter 1.5% du PIB pour les infrastructures associées (transport, cybersécurité). Le Cabinet allemand signe enfin le projet de loi pour le fond d'infrastructure et le projet de budget 2025, participant à la remontée des estimations de croissance Outre-Rhin et pour l'Eurozone. Aux Etats-Unis, l'emploi donne des signaux contrastés, la consommation faiblit et le moral des ménages déçoit. Les marchés de Futures escomptent une détente monétaire plus prononcée pour la Fed (2 à 3 baisses des taux d'ici la fin d'année) que pour la BCE (1 baisse). Le taux 10 ans recule de -17 pdb aux Etats-Unis (à 4.23%) mais se tend de 11 pdb en Allemagne (2.61%) et en France (3.29%). Le dollar faiblit contre euro (/\$ 1.176, \$/¥ 144). La compression des spreads surtout

sur le segment high yield permet au crédit entreprise euro d'offrir un rendement total positif sur le mois."

Juillet 2025

"Les marchés financiers sont soumis en juillet aux importants changements de politique économique, aux décisions monétaires et aux publications macro et micro-économiques. En début de mois, le vote de la « grande et belle » loi budgétaire par le Congrès américain dissipe une partie de l'incertitude, notamment avec le relèvement du plafond de la dette. Les mesures incluent la prolongation des baisses d'impôts arrivant à échéance fin 2025, de larges incitations fiscales à l'investissement et des déductions pour les ménages. Mi-juillet, Le Congrès américain adopte la « loi géniale » sur les stablecoins adossées au billet vert et propulse la capitalisation des cryptoactifs à plus de 4 000 Mds \$. Les avancées sur les négociations commerciales renforcent l'appétit pour le risque. Les actions nippones (Topix 100 +2.8%) sont portées par l'accord (tarif à 15% sur les importations japonaises). De même pour les titres chinois (MSCI Chine +4.5%), tirés par la campagne anti-involution et le progrès des discussions avec les Etats-Unis, avec à la clé un possible délai supplémentaire de 90 jours. Le S&P 500 (+2.2%) établit de nouveaux records historiques sur fond de solides résultats des entreprises au 2ème trimestre. Les valeurs Tech et les 7 Magnifiques (+5.8%) retrouvent la faveur des investisseurs. En Eurozone (EuroStoxx +0.9%), les actions profitent de la performance des financières (+6.2%) alors que la Tech (-5.5%) recule. Selon l'accord partiel Etats-Unis - UE, les droits de douane sur les produits européens passent à 15% (sauf chimie, semiconducteurs, spiritueux à préciser). Le dollar (DXY +3.2%) regagne du terrain contre yen et euro (\$/¥ 150.7, /\$ 1.142). Une BCE unanime opte pour le statu quo (dépôt 2%) mais surprend avec un discours moins accommodant. L'inflation est jugée à la cible mais l'incertitude persistante. La croissance du crédit confirme la transmission de la détente monétaire à l'économie réelle et les attentes d'inflation apparaissent ancrées. La confiance dans les services et le moral des ménages se redressent. Les marchés escomptent à peine 15 points de base (pdb) de baisse des taux d'ici la fin d'année. Après la réunion de la Fed, les anticipations de détente monétaire fléchissent également aux Etats-Unis (à 33 pdb d'ici fin 2025). La Fed maintient le taux directeur à 4.5% avec un discours plus restrictif que prévu. L'inflation PCE « cour » est ferme à 2.8% en juin. La désinflation de la composante logement et la modération salariale marquent le pas. La croissance réelle sous-jacente ralentit au 2ème trimestre autour de 2% l'an. Le taux 10 ans se tend à 4.37% aux Etats-Unis, 2.7% en Allemagne et 3.35% en France."

Août 2025

"En août, les publications sur la conjoncture pointent aux Etats-Unis vers un ralentissement de l'emploi, une consommation encore résiliente, un moral des ménages qui tient et une inflation PCE « cour » ferme à 2.9%. Côté Eurozone, les enquêtes de la Commission Européenne signalent une érosion de la confiance en août mais la distribution de crédit accélère en juillet, signe de la transmission de la détente monétaire à l'économie réelle. En l'absence de surprise économique majeure, l'évolution des marchés financiers sur le mois est pour l'essentiel dictée par les avancées géopolitiques, l'inflexion monétaire probable de la Fed et les nouvelles sur les droits de douane américains. Les prix de l'énergie reculent (Brent -6% à 67.5 \$/baril, gaz naturel TTF -10% à 31.6 €/MWh) avec la signature du traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et la reprise des négociations sur un cessez-le-feu Russie-Ukraine. Les anticipations de détente monétaire aux Etats-Unis remontent et dépassent 50 points de base ('pdb') soit deux baisses d'ici la fin 2025. A l'origine de ce mouvement, la nomination de Stephen MIRAN en remplacement de la gouverneur démissionnaire Adriana KUGLER et surtout le discours de Jérôme POWELL lors de la réunion de Jackson Hole qui laisse entendre une baisse des taux dès la rentrée face à la dégradation du marché du travail. Aux Etats-Unis, le taux 2 ans perd 34 pdb à 3.62% et le 10 ans perd 15 pdb à 4.23%. Les rendements obligataires varient peu en Eurozone et le 10 ans clôture le mois à 2.72% en Allemagne. La France fait exception avec un taux 10 ans qui gagne 16 pdb à 3.51%, en raison de la montée du risque politique. Le premier ministre annonce un vote de confiance au parlement le 8 septembre qui pourrait faire chuter le gouvernement. Les actions françaises se replient (CAC 40 -0.9%). Les valeurs euro (EuroStoxx +0.3%) sont affectées par l'annonce de droits de douane plancher à 15%, une saison des résultats mitigée et l'appréciation de l'euro (/€ 1.17). Les défensives ont la faveur des investisseurs en Eurozone. Pour le Japon, l'accord sur les droits de douane américains, réduits à 15% sans cumul en échange de promesses d'investissements nippons aux Etats-Unis, profite aux actions (Topix 100 +4.1%). Aux Etats-Unis, le S&P 500 établit de nouveaux records historiques mais sa progression (+1.9%) est limitée par le plafonnement des grandes technologiques après la forte hausse de juillet. Les petites valeurs américaines (Russell 2000 +7%) surperforment."

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Septembre 2025

"En septembre, les risques géopolitiques et politiques reculent mais sur des niveaux encore élevés, contribuant à la hausse de 11.5% du cours de l'or à plus de 3800 \$/once, un record historique. Les marchés financiers restent bien orientés alors que les décisions des principales banques centrales sont en ligne avec les attentes. La Banque d'Angleterre maintient son taux à 4%. L'inflation est ferme à 3.7% Outre-Manche et les ventes au détail résistent. La progression des salaires se modère peu à près de 5% l'an même si l'érosion de l'emploi se poursuit. La Banque du Japon laisse également son taux inchangé (à 0.5%) mais révèle un biais restrictif. La politique monétaire devrait s'ajuster aux résultats de l'élection du président du LDP (4 octobre) qui deviendrait le nouveau Premier ministre, prenant la suite de M. Ishiba, démissionnaire. Une conjoncture mitigée et l'incertitude politique limitent la hausse des actions japonaises (Topix 100 +2.3%). Les actifs français reflètent le retour du risque politique avec la démission de F. Bayrou et la formation du gouvernement Lecornu qui se fait attendre. La difficulté à redresser les finances publiques est exacerbée par une activité nominale atone. Le spread 10 ans France Allemagne clôture septembre à 82 points de base et le CAC40 (+2.5%) progresse modérément, à l'instar des actions Eurozone (EuroStoxx +2.7%). Le statu quo unanime de la BCE (dépôt à 2%) ne surprend pas. La BCE juge les risques plus équilibrés après l'accord commercial avec les Etats-Unis. Elle revoit en hausse la croissance 2025 à 1.2% et anticipe une inflation qui resterait à la cible. La confiance demeure déprimée dans l'Union mais la distribution de crédit se redresse, signe de la transmission de la détente monétaire à l'économie réelle. De plus les anticipations d'inflation se raffermissent en Espagne et Italie. Le taux 10 ans varie peu à 2.71% en Allemagne et 3.53% en France. La Fed baisse son taux directeur à 4.25%. La décision, qualifiée de gestion du risque, intervient malgré des prévisions de croissance et d'inflation révisées en hausse. Les vues des membres divergent. Leur médiane pointe vers un taux à 3.75% fin 2025 et 3.5% fin 2026. La résilience de l'investissement et de la consommation contraste avec le ralentissement de l'emploi, et les marchés de Futures escomptent un taux de la Fed à 3.25% fin 2026. Le dollar s'apprécie contre yen (/ \$ 1.176, \$/ ¥ 148). Le taux 10 ans se détend à 4.15% aux Etats-Unis. Le S&P 500 (+3.5%) profite de l'engouement pour les 7 Magnifiques (+9%) et pour la Tech. En Chine, la thématique se conjugue à des espoirs de soutien des autorités et tire l'envolée du MSCI Chine (+9.3%)."

Octobre 2025

"La paralysie du gouvernement américain (« shutdown ») ne semble pas perturber les marchés financiers en octobre. En revanche, la guerre commerciale reste source de volatilité et le bras-de-fer États-Unis - Chine provoque un sursaut d'aversion au risque. L'épisode se résorbe avec un accord temporaire (1 an) qui réduit les droits de douane américains imposés aux produits chinois liés au fentanyl et suspend les restrictions chinoises d'exportation de terres rares. La saison des résultats du T3 démarre solidement avec les semi-conducteurs. Les surprises positives des grandes banques américaines compensent l'inquiétude suscitée par des banques régionales exposées à des prêts risqués (voire frauduleux) consentis par des institutions financières sans dépôts. Puis des publications favorables profitent aux valeurs Tech. Les 7 Magnifiques gagnent 4.9% sur octobre. Pondérées à 33%, elles tirent la hausse de 2.3% du S&P 500 mais l'indice équi pondéré recule de -1%. Sans surprise, la Fed abaisse son taux à 4% (borne haute) mais signale une pause possible en décembre. Elle juge l'activité modérée, l'emploi ralenti et l'inflation un peu élevée. La décélération de la composante logement permet une inflation à 3% en septembre. L'impact des tarifs douaniers sur les prix des biens apparait limité. La confiance s'effrite pour les services et les ménages. L'incertitude prévaut vu l'absence de nombreuses statistiques en période de shutdown. Le statu quo unanime de la BCE (dépôt à 2%) ne surprend pas. L'inflation (2.1% en octobre) est à la cible et le chômage stable à 6.3%. Les conditions de crédit varient peu. Le moral des ménages s'améliore et la confiance se redresse dans les services, tirée par une envolée Outre-Rhin. L'avancée des actions Eurozone (EuroStoxx +2.2%) est tirée par la Santé et les Utilities. Le Japon, dopé par la dépréciation du yen, surperforme les grands marchés et le Topix 100 (+7.9%) clôture octobre sur un plus haut historique. La nouvelle Premier ministre, Sanae Takaichi, soutient une politique de type Abenomics, susceptible de retarder la normalisation monétaire. L'inflation « cour » est ferme à 3% en septembre. Le marché du travail se détend et les ventes au détail progressent à peine mais les exports reprennent et tirent l'industrie. Face à des risques baissiers sur l'activité, la Banque du Japon opte pour un statu quo (taux à 0.5%). Le dollar s'apprécie surtout contre yen (/ \$ 1.154, \$/ ¥ 154). Le Brent s'effrite à 64.8 \$/baril sur fond d'excès d'offre. L'or clôture le mois à plus de 4000 \$/once. Le taux 10 ans se détend à 4.08% aux Etats-Unis, 2.63% en Allemagne et 3.42% en France où les dégradations de la note/perspectives de crédit étaient anticipées. Le gouvernement Lecornu 2.0 échappe aux motions de censure mais le budget 2026 inquiète et le spread de l'hexagone reste supérieur à celui de l'Italie."

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Novembre 2025

"A première vue, les principales classes d'actifs varient peu sur novembre. Les grands indices actions plafonnent aux Etats-Unis (S&P 500 +0.1%), au Japon (Topix 100 +0.2%), en Eurozone (EuroStoxx +0.2%), et au Royaume-Uni (FTSE 100 +0%). Le constat est similaire sur les marchés obligataires : le taux 10 ans perd 6 points de base ('pdb') aux Etats-Unis à 4.01%, gagne 6 pdb à 2.69% en Allemagne et s'effrite à 3.41% en France. Dans l'hexagone, le tassement de la demande intérieure privée et de l'emploi au T3 se confirment et l'inflation reste faible à 0.9% en novembre. Les péripéties sur le budget 2026 laissent augurer une loi spéciale qui rassure les investisseurs en titres d'Etat. Le Japon se distingue avec une hausse du 10 ans de 14 pdb à 1.81%. Le momentum de l'Archipel est positif. La reprise des prêts au secteur privé se poursuit. L'activité tertiaire et la consommation sont fermes. La confiance se redresse, tirée par la politique expansionniste de la Premier ministre Takaichi dont le Cabinet approuve un plan de relance de 3% PIB. Outre-Manche, le statu quo « dovish » de la Banque d'Angleterre ne surprend pas. L'inflation se modère, le chômage augmente et les salaires décélèrent. Le moral des ménages se dégrade et la consommation ralentit. Les spreads de crédit entreprise Europe varient peu sur le mois. De même pour le dollar et l'euro. Mais l'apparente stabilité de nombreux marchés masque de forts mouvements. La chute du bitcoin s'amplifie à environ -30% sur les plus hauts de début octobre. L'accumulation de positions spéculatives, des sorties d'ETF Bitcoin et des ventes de détenteurs longs s'ajoutent à un épisode d'aversion au risque qui pénalise les actifs volatils. Le mouvement affecte surtout les valeurs Tech alors que les défensives surperforment aux Etats-Unis et les financières en Eurozone. Les marchés sont soulagés par la fin du shutdown et la saison des résultats qui s'achève avec les bons résultats de Nvidia. Mais les craintes d'une bulle IA refont surface. De plus, l'absence des statistiques américaines dont la publication est retardée (voire annulée) du fait de la paralysie prolongée du gouvernement, alimente l'incertitude et des doutes s'installent sur le prochain mouvement de la Fed. En fin de mois, des données alternatives suggèrent un emploi stagnant et une activité atone. Le moral des ménages retombe en novembre. Et la probabilité implicite d'une baisse des taux de la Fed en décembre remonte à plus de 80%. L'OPEP+ maintient sa politique d'addition d'offre pour décembre mais annonce une pause au T1. Le Brent s'effrite à 62 \$/baril. Les négociations de paix Ukraine-Russie précipitent le recul du prix du gaz en Europe à moins de 30 / MWh. Le contre-choc énergétique, la détente monétaire et la relance allemande suscitent un regain de confiance en Eurozone en novembre, surtout dans les services. La conjoncture reste hésitante : la hausse du crédit au secteur privé plafonne à 3% l'an, l'emploi progresse peu et les salaires décélèrent."

Décembre 2025

"Le mois de décembre 2025 a été marqué par la troisième baisse de taux directeurs de la Fed de l'année, qui s'établissent désormais à 3,50%/3,75%. La banque centrale américaine a, par ailleurs, repris un programme d'expansion de bilan suite aux tensions sur les taux monétaires. La BCE a, elle, poursuivi sa politique attentiste en laissant son taux de dépôt inchangé à 2% tandis que la Banque du Japon a relevé son principal taux directeur à 0,75% en laissant la porte ouverte à d'autres hausses en 2026. Le dollar s'est légèrement déprécié face à l'euro sur le mois, la parité EUR/USD passant de 1,16 à 1,17. Le yen est resté relativement stable face au dollar. Aux Etats-Unis, les chiffres économiques importants ont fait leur retour après le FOMC du 10 décembre. En effet, leur publication avait été retardée à cause du très long shutdown d'octobre/novembre. Le BLS a ainsi publié en même temps les rapports sur le marché du travail et sur les prix à la consommation pour les mois d'octobre et de novembre. On retiendra que le taux de chômage est remonté à 4,6% en novembre et que l'inflation sous-jacente (« core CPI ») est retombée à 2,6%. Même si certains choix méthodologiques sont contestés, les chiffres peuvent donner des arguments aux colombes du FOMC. En Chine, les chiffres d'activité ont continué à décevoir. En zone euro, la croissance du 3ème trimestre a été revue à la hausse tout comme la croissance de l'emploi grâce à un impact moins marqué de la guerre commerciale et une reprise de la demande domestique. L'inflation est quant à elle restée stable. Le S&P 500 a fini le mois de décembre à peu près inchangé (-0,1% sur le mois) alors que l'Eurostoxx 600 a progressé de 2,7%. Le MSCI Emerging réalise également un bon mois à +2,7%. L'or a progressé d'environ 3% sur le mois, en dépassant ponctuellement ses plus hauts historiques au-dessus de 4500 \$ l'once. En revanche, le pétrole a baissé une nouvelle fois, le Brent convergeant vers 60\$ le baril. Les taux 10 ans américains et allemands ont grimpé d'une quinzaine de points de base (bps), à respectivement 4,16% et 2,85%. La courbe des taux s'est pentifiée de part et d'autre de l'Atlantique. Au Japon, les taux longs ont continué sur leur forte tendance haussière des derniers mois, le taux 10 ans finissant le mois à 2,07%. En Europe, les spreads de crédit se sont contractés sur le mois."

Janvier 2026

"Le mois de janvier 2026 a été marqué par un grand nombre d'événements relatifs à la défense avec la capture du président vénézuélien Nicolas Maduro par les Etats-Unis, les spéculations sur une intervention américaine en Iran et les déclarations de Donald Trump sur une éventuelle annexion du Groenland. Cela a contribué à la forte progression des cours des métaux précieux et des titres liés à la défense. Sur le plan de la politique monétaire, la Fed a laissé sa fourchette cible de taux directeurs inchangée à 3,50%/3,75% alors que l'opération d'expansion de bilan décidée pour apaiser les tensions sur les taux monétaires s'est poursuivie. L'actualité de la Fed a surtout été centrée sur ses membres. En effet, une enquête a été lancée en début de mois par le Département de la Justice sur Jerome Powell. L'audience de la Cour suprême sur le limogeage de Lisa Cook a laissé penser que celui-ci ne serait pas validé. Enfin, Donald Trump a choisi Kevin Warsh pour la présidence de la Fed. Au Japon, la banque centrale a sans surprise laissé son taux directeur inchangé à 0,75% lors de son comité mais les prévisions ont été revues à la hausse sur la croissance comme sur l'inflation, ce qui laisse penser que la BoJ continuera à relever ses taux en 2026. En zone euro, les marchés sont restés sur l'anticipation que la BCE ne modifierait pas ses taux directeurs rapidement, avec un taux de dépôt actuellement à 2%. Sur le mois, le dollar s'est déprécié face à un grand nombre de devises, en particulier après les menaces d'annexion du Groenland et les rumeurs sur une intervention américaine sur le yen. La parité EUR/USD est passée de 1,17 à 1,19 et la parité USD/JPY est passée de 157 à 155. Aux Etats-Unis, le rapport sur l'emploi de décembre a indiqué un tassement du taux de chômage à 4,4% de la population active alors que les créations d'emplois restent faibles et concentrées dans le secteur de la santé. L'inflation sous-jacente (« core CPI ») est restée à 2,6% en décembre. Les données relatives à la consommation ont montré une claire résilience sur les derniers mois. En Chine, les chiffres d'activité ont continué à décevoir, dans le sillage de la poursuite de la baisse des prix de l'immobilier. En zone euro, la croissance du 4ème trimestre a surpris positivement à +0,3%, avec la confirmation du retour de l'Allemagne en zone de croissance. Le taux de chômage est tombé à 6,2% en décembre, un nouveau plus bas depuis la création de la zone. L'inflation totale a décliné à 1,9% en glissement annuel. Le S&P 500 a fini le mois de janvier en hausse (+1,4% sur le mois) alors que l'Eurostoxx 600 a progressé de 3,2%. De son côté, le MSCI Emerging Markets réalise un très bon mois à +8,8%. L'or a progressé de plus de 16% sur le mois, en dépassant nettement ses précédents plus hauts historiques. Le pétrole s'est inscrit en hausse, le Brent s'étant approché des 70\$ le baril. Les taux 10 ans américains ont grimpé d'une dizaine de points de base (bps) et les taux 10 ans allemands sont restés stables, à respectivement 4,26% et 2,84%. La courbe des taux s'est légèrement pentifiée de part et d'autre de l'Atlantique. Au Japon, les taux longs ont continué sur leur forte tendance haussière des derniers mois, le taux 10 ans finissant le mois à 2,25%. En Europe, les spreads de crédit se sont contractés sur le mois."

Février 2026

"L'un des événements marquants du mois a été le fait que la Cour suprême américaine a statué que Donald Trump n'avait pas la légitimité pour remonter les droits de douane en invoquant les IEEPA (International Emergency Economic Powers Act). Cette décision était largement attendue par les observateurs. En réaction à l'annulation des droits de douane « réciproques », Trump a invoqué l'article 122 et augmenté les droits de douane de 10 points sur toutes les importations américaines. Le mois de février 2026 a également été marqué par les spéculations sur une intervention américaine en Iran, ce qui a contribué à la hausse des cours du pétrole, le Brent passant de 68 à 72 \$ sur le mois. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB au T4 a surpris nettement à la baisse, à +1,4% en variation trimestrielle annualisée contre +3% attendus par le consensus. La surprise négative s'explique en très large part par la forte contribution négative du secteur public, liée au shutdown d'octobre/novembre. En ce qui concerne le marché du travail, le BLS a revu à la baisse le nombre d'emplois à fin 2025 de 1,029 millions, ce qui implique que l'économie américaine n'a créé que 181 000 emplois en 2025. C'est le chiffre le plus faible depuis plus de 20 ans pour une année lors de laquelle il n'y a pas eu de récession. Un autre point important du rapport sur l'emploi de janvier est qu'il confirme qu'il y a une très faible dynamique de créations d'emplois en dehors du secteur des services à la santé. L'inflation sous-jacente « core PCE » de janvier est sortie au-dessus des attentes à 3% en glissement annuel. En zone euro, l'inflation a surpris à la baisse pour le mois de janvier, l'inflation totale passant à 1,7% et l'inflation sous-jacente passant à 2,2%, soit moins que les prévisions de la BCE pour le T1 2026. La BCE a laissé son taux de dépôt inchangé à 2%, en ne donnant pas d'indication particulière pour la suite. Les festivités en lien avec le Nouvel An chinois ont fait que peu de statistiques ont été publiées sur la deuxième partie du mois. La victoire plus forte que prévu du parti de Sanae Takaichi aux élections anticipées au Japon ont provoqué une forte progression des actions japonaises sur le mois. Le S&P 500 a fini le mois de février en baisse (-0,9% sur le mois), tiré à la baisse par le secteur technologique, alors que l'Eurostoxx 600 a progressé de 3,7%. De son côté, le MSCI Emerging Markets réalise à nouveau un très bon mois à +5,4%. Après une forte baisse en début de mois, l'or a progressé

OPCVM BFT CAPITAL PEA

de plus de 4% sur le mois, en se rapprochant de son plus haut niveau historique. Les taux 10 ans américains et allemands ont baissé respectivement d'une trentaine et d'une vingtaine de points de base (bps), à respectivement 3,96% et 2,65%. La courbe des taux s'est aplatie de part et d'autre de l'Atlantique. Au Japon, les taux longs ont marqué une baisse après leur forte tendance haussière des mois précédents, le taux 10 ans finissant le mois à 2,11%. En Europe, les spreads de crédit se sont légèrement élargis sur le mois."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT CAPITAL PEA et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT CAPITAL PEA - I (C) en devise EUR : 2,39% / 2,08% avec une Tracking Error de 0,52%
- Part BFT CAPITAL PEA - P (C) en devise EUR : 2,28% / 2,08% avec une Tracking Error de 0,52%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT AUREUS ISR PART Z C	27 113 802,62	28 751 923,69
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT Z-C	12 649 706,40	13 833 110,12
SIEMENS AG-REG	6 886 920,25	7 249 423,30
ASML HOLDING NV	6 024 796,80	7 696 051,80
AIRBUS SE	6 184 168,83	6 887 890,35
STELLANTIS NV	5 639 850,81	6 720 727,95
WOLTERS KLUWER	5 407 248,60	6 802 276,35
ING GROEP NV	5 442 164,25	5 539 869,89
SAP SE	4 614 123,10	6 324 357,50
EURONEXT NV	3 696 804,80	6 507 045,00

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	27/02/2026
Part BFT CAPITAL PEA I-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT CAPITAL PEA P-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT CAPITAL PEA R (C)	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	6,52
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :

- o Emprunt de titres :

- o Prises en pensions :

- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 100 748 569,60**

- o Change à terme :

- o Future : 15 118 530,00

- o Options :

- o Swap : 85 630 039,60

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANK OF AMERICA PARIS BARCLAYS BANK IRELAND PLC BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	690 000,00
Total	690 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net (*)					

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					56 630 039,60
% de l'Actif Net					81,63

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BANK OF AMERICA PARIS FRANCE					56 630 039,60
---------------------------------	--	--	--	--	---------------

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					

Monnaie de la garantie					

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				56 630 039,60
Plus d'1 an				
Ouvertes				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres				
Cash				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

BFT Investment Managers veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

BFT Investment Managers veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, BFT Investment Managers, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 31 octobre 2025 Ajout [Création de part] : Part R - C | ISIN : FR0014011TX3 | Part réservée à la gestion sous mandat

Le 31 octobre 2025 Modification [Dépositaire] : CACEIS BANK, Société Anonyme, Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Le 31 octobre 2025 Ajout [Frais de gestion] : Part R - C : 0,250 % TTC maximum l'an

Le 31 octobre 2025 Modification [Frais de gestion] : Part I - C : 0,230 % TTC maximum l'an

Le 31 octobre 2025 Modification [Frais de gestion] : Part N - C : 0,280 % TTC maximum l'an

Le 31 octobre 2025 Modification [Frais de gestion] : Part P - C : 0,310 % TTC maximum l'an

Le 31 octobre 2025 Modification [Valorisation] : Fréquence de valorisation : Quotidienne. La valeur liquidative est établie chaque jour où les marchés Euronext sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France.

Le 16 janvier 2026 Modification [Coordonnées] : www.cpram.com | Appelez le 33 153157000 | Adresse : 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15

Le 16 janvier 2026 Ajout [Création de part] : BFT CAPITAL PEA - R (C) | ISIN : FR0014011TX3

Le 16 janvier 2026 Modification [Société de gestion] : CPR Asset Management, membre du groupe de sociétés Amundi. Site Internet : www.cpram.com. Agrément AMF n°GP-01056.

Le 16 janvier 2026 Modification [Adresse de la société de gestion - CODE ISIN : FR0014003JW3] : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

Le 16 janvier 2026 Modification [Coordonnées de contact pour réclamation - CODE ISIN : FR0014003JW3] : Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France | Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com | www.cpram.com

Le 16 janvier 2026 Modification [Coordonnées de la société de gestion - CODE ISIN : FR0014003JW3] : Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com | Appelez le 33 153157000 pour de plus amples informations.

Le 16 janvier 2026 Modification [Définition US Person - CODE ISIN : FR0014003JW3] : La définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus.

Le 16 janvier 2026 Modification [Site internet pour informations complémentaires - CODE ISIN : FR0014003JW3] : www.cpram.com le 16 janvier 2026 Modification [Société de gestion - CODE ISIN : FR0014003JW3] : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

Le 16 janvier 2026 Modification [Société de gestion - numéro d'agrément - CODE ISIN : FR0014003JW3] : CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Le 16 janvier 2026 Modification [Adresse de la société de gestion - CODE ISIN : FR001400IHB5] : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

Le 16 janvier 2026 Modification [Adresse email réclamation - CODE ISIN : FR001400IHB5] : client.servicing@cpram.com

Le 16 janvier 2026 Modification [Adresse postale réclamation - CODE ISIN : FR001400IHB5] : CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France

Le 16 janvier 2026 Modification [Coordonnées de la société de gestion - CODE ISIN : FR001400IHB5] : Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com | Appelez le 33 153157000 pour de plus amples informations.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Le 16 janvier 2026 Modification [Numéro d'agrément - CODE ISIN : FR001400IHB5] : CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Le 16 janvier 2026 Modification [Site internet pour définition US Person - CODE ISIN : FR001400IHB5] : www.cpram.com

Le 16 janvier 2026 Modification [Site internet pour informations complémentaires - CODE ISIN : FR001400IHB5] : www.cpram.com le 16 janvier 2026 Modification [Société de gestion - CODE ISIN : FR001400IHB5] : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

Le 16 janvier 2026 Modification [Adresse de la société de gestion - CODE ISIN : FR0013391901] : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15

Le 16 janvier 2026 Modification [Lien internet pour la définition de U.S. Person - CODE ISIN : FR0013391901] : www.cpram.com

Le 16 janvier 2026 Modification [Numéro d'agrément AMF - CODE ISIN : FR0013391901] : GP-01056 le 16 janvier 2026 Modification [Site internet de la société de gestion - CODE ISIN : FR0013391901] : www.cpram.com

Le 16 janvier 2026 Modification [Société de gestion - CODE ISIN : FR0013391901] : CPR Asset Management.

Le 16 janvier 2026 Modification [Téléphone de la société de gestion - CODE ISIN : FR0013391901] : 33 153157000.

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR absolue.
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an , 260 scénarios et va du 28/02/2025 au 27/02/2026.
- VAR 95 :
 - Maximum : 2,38%
 - Minimum : 0,60%
 - Moyenne : 0,92%
- VAR 99 :
 - Maximum : 3,38%
 - Minimum : 0,99%
 - Moyenne : 1,67%
- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 144,13%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères Investissement Responsable dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes Investissement Responsable d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 31 janvier 2025, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2024 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2025.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2025, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (174 bénéficiaires¹) s'est élevé à 24 973 618 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 15 660 843 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 9 312 775 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 3 470 710 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (11 bénéficiaires), 4 219 970 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (12 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2025

OPCVM BFT CAPITAL PEA

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans,
- Performance en fonction du risque basée sur Ratio d'Information / Ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Investissement Responsable :
 - Respecter la politique « beat the benchmark » de l'Investissement Responsable,
 - Délivrer de l'alpha tout en respectant les objectifs Investissement Responsable des fonds (basés sur le rating d'Amundi),
 - Dans le contexte des nouvelles politiques d'exclusion, désinvestir selon le calendrier, lorsqu'il y a lieu,
 - Contribuer au développement de l'offre Net Zéro

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante Investissement Responsable dans les actions commerciales
- Investissement Responsable :
 - Respect de la politique Investissement Responsable,
 - Intégration de l'Investissement Responsable dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Aptitude à concilier la combinaison rendement et Investissement Responsable (rendement / risque ajusté de l'Investissement Responsable),
 - Intégration de la composante Investissement Responsable dans l'engagement des clients.

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment pour les produits Investissement Responsable
- Revenus
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Investissement Responsable :
 - Nombre d'actions commerciales par an, et capacité à présenter l'offre Investissement Responsable, notamment en matière de prospection,
 - Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net Zéro

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation / développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Investissement Responsable :
 - Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques, l'expertise et les solutions Investissement Responsable d'Amundi,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Accompagnement des clients dans le nouveau contexte SFDR.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- CPR AM produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 17 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

² Sources CPR AM Décembre 2025

- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, CPR AM a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour les produits passifs, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

– Pour les produits passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de CPR AM.

– Pour les produits passifs non ESG : Le devoir et l'obligation réglementaire en matière de gestion passive consistent à répliquer le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille doit respecter l'objectif contractuel de délivrer une exposition passive conforme à l'indice répliqué. Les fonds indiciels/ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent donc pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation. Toutefois, pour les titres exclus de l'univers d'investissement actif de CPR AM, en raison de l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion, mais qui peuvent être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent conduire à un vote contre la décharge du conseil d'administration ou de la direction, ou contre la réélection du président et de certains administrateurs.

Pour les fonds à formule, l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion diffère également selon leur qualification ESG ou non ESG :

Les fonds à formule ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de CPR AM.

Les fonds à formule non ESG n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles réglementaires⁵.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁶,
- armes chimiques et biologiques⁷,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁸.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁹,
- pétrole, gaz et combustibles consommables¹⁰
- tabac

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

CPR AM a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, CPR AM a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable de CPR AM disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion de CPR AM veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable de CPR AM

⁵ Veuillez-vous référer au champ d'application de la politique d'exclusion présentée annexe 9.1.

⁶ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁷ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁸ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁹ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

¹⁰ Tels que définis par la classification GICS® (Global Industry Classification Standard)

CPR AM exclut :

- Les entreprises minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique avec un statut autorisé et qui sont en phase de construction.
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, avec une trajectoire de transition insuffisante¹¹.

- Pétrole, gaz et combustibles consommables

Une exclusion peut être appliquée si la due diligence effectuée conclut que l'émetteur dépasse significativement la trajectoire d'intensité carbone opérationnelle, sans mesure corrective crédible.

Plus précisément, cela s'applique aux :

Entreprises dont l'intensité carbone opérationnelle est incompatible avec la trajectoire de réduction moyenne globale fixée par le scénario NZE de l'AIE, soit une réduction de 50 % d'ici 2030, à la date d'application (sur la base d'une réduction linéaire moyenne).

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non-conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. CPR AM applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

CPR AM exclut les entreprises dont l'activité liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% de leur chiffre d'affaires. Cela concerne les sables bitumineux, les schistes bitumineux (gisements riches en kérogène), le pétrole de schiste, le gaz de schiste, les gisements de charbon et le méthane de houille.

- Tabac

CPR AM pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles CPR AM applique une gestion discrétionnaire.

CPR AM exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

- Armes à uranium appauvri

Les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

¹¹ CPR AM effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

En conséquence, CPR AM exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri.

Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles CPR AM a toute discrétion.

- Armement nucléaire

CPR AM limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

CPR AM exclut les émetteurs qui remplissent au moins une des conditions suivantes :

- Emetteurs impliqués dans la production, la vente ou au stockage d'armes nucléaires des états n'ayant pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou des états signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN ;
- Emetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires ;
- Emetteurs qui réalisent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de la production ou la vente d'armes nucléaires, à l'exception des revenus provenant de composants à double usage ainsi que des plateformes de lancement.

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

**Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 27 février 2026**

BFT CAPITAL PEA
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CPR ASSET MANAGEMENT
91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement BFT CAPITAL PEA relatifs à l'exercice clos le 27 février 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/03/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

BFT CAPITAL PEA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 27 février 2026 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa



2026.07.20 17:10:19 +02:00

Comptes annuels

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Bilan Actif au 27/02/2026 en EUR	27/02/2026	28/02/2025
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	58 725 321,08	42 952 843,58
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	58 725 321,08	42 952 843,58
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	9 948 040,32	4 116 300,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 948 040,32	4 116 300,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 232 026,98	3 973 208,57
OPCVM	1 232 026,98	3 973 208,57
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	700 296,96	1 086 841,13
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	70 605 685,34	52 129 193,85
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 158 950,48	140 289,42
Comptes financiers	73 169,00	414 631,27
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 232 119,48	554 920,69
Total de l'actif I+II	72 837 804,82	52 684 114,54

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Bilan Passif au 27/02/2026 en EUR	27/02/2026	28/02/2025
Capitaux propres :		
Capital	68 202 282,04	50 299 925,67
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	1 173 105,92	1 983 823,10
Capitaux propres I	69 375 387,96	52 283 748,77
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	69 375 387,96	52 283 748,77
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	2 033 329,39	8 295,00
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 033 329,39	8 295,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 429 087,47	392 070,03
Concours bancaires		0,74
Sous-total autres passifs IV	1 429 087,47	392 070,77
Total Passifs : I+II+III+IV	72 837 804,82	52 684 114,54

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Compte de résultat au 27/02/2026 en EUR	27/02/2026	28/02/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		1 310 536,39
Produits sur obligations	191 085,88	103 940,61
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	14 354,08	28 078,82
Sous-total produits sur opérations financières	205 439,96	1 442 555,82
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		-678 072,50
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-11 256,02	-8 602,12
Sous-total charges sur opérations financières	-11 256,02	-686 674,62
Total revenus financiers nets (A)	194 183,94	755 881,20
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-117 230,25	-111 786,87
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-117 230,25	-111 786,87
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	76 953,69	644 094,33
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-7 376,47	-52 760,83
Sous-total revenus nets I = (C+D)	69 577,22	591 333,50
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	5 234 131,05	570 342,46
Frais de transactions externes et frais de cession	-103 845,22	-134 757,99
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	5 130 285,83	435 584,47
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 573 693,43	-168 708,10
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	3 556 592,40	266 876,37

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Compte de résultat au 27/02/2026 en EUR	27/02/2026	28/02/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-3 908 861,90	932 825,26
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-9,19	8,90
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-3 908 871,09	932 834,16
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	1 455 807,39	192 779,07
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-2 453 063,70	1 125 613,23
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	1 173 105,92	1 983 823,10

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexes aux comptes annuels

OPCVM BFT CAPITAL PEA

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser, à travers une gestion discrétionnaire et flexible, sur un horizon de placement de 1 an, une performance :

- Pour la part P, supérieure de 0,735% à celle de l'indice €STR capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum
- Pour la part I, supérieure de 0,835% à celle de l'indice €STR capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum
- Pour la part N, supérieure de 0,785% à celle de l'indice €STR capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum
- pour la part R, supérieure à 0,795% à celle de l'indice €STR capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	28/02/2022	28/02/2023	29/02/2024	28/02/2025	27/02/2026
Actif net Global en EUR	74 271 224,62	45 617 985,80	54 128 318,73	52 283 748,77	69 375 387,96
Part BFT CAPITAL PEA I-C en EUR					
Actif net	14 804 241,54	17 936 562,88	17 638 068,22	19 087 589,69	19 266 718,30
Nombre de titres	1 486,3513	1 830,5646	1 737,7058	1 808,0116	1 782,4089
Valeur liquidative unitaire	9 960,12	9 798,37	10 150,20	10 557,22	10 809,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	52,38	-446,38	542,81	53,60	1 008,65
Capitalisation unitaire sur revenu	373,11	-17,95	52,13	125,91	20,07
Part BFT CAPITAL PEA N-C en EUR					
Actif net			4 179 870,99		
Nombre de titres			40,8000		
Valeur liquidative unitaire			102 447,81		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-196,34		
Capitalisation unitaire sur revenu			-18,36		
Part BFT CAPITAL PEA P-C en EUR					
Actif net	59 466 983,08	27 681 422,92	32 310 379,52	33 196 159,08	24 156 292,64
Nombre de titres	603 721,3991	285 952,5038	322 530,4409	318 915,5334	226 892,0564
Valeur liquidative unitaire	98,50	96,80	100,17	104,09	106,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-9,38	-4,40	5,36	0,53	9,94
Capitalisation unitaire sur revenu	3,54	-0,27	0,41	1,14	0,09
Part BFT CAPITAL PEA R-C en EUR					
Actif net					25 952 377,02
Nombre de titres					257 666,7655
Valeur liquidative unitaire					100,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					-1,93
Capitalisation unitaire sur revenu					0,04

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les CDS :

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spreads de crédit alimentés par KONDOR.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc ...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part P - C : 0,310 % TTC maximum l'an Part I - C : 0,230 % TTC maximum l'an Part N - C : 0,280 % TTC maximum l'an Part R - C : 0,250 % TTC maximum l'an
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part P - C : 0,12 % TTC Part I - C : 0,10 % TTC Part N - C : 0,10 % TTC Part R - C : 0,12 % TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Part P - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part I - C : néant Part N - C : néant Part R - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Peuvent s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus, les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Commission de surperformance

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- l'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence suivant :
 - o €STR majoré de 0,735% pour la part P
 - o €STR majoré de 0,795% pour la part R

Ainsi, à compter du 1^{er} mars 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de Février. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1^{er} mars 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Pour la part R, la comparaison est effectuée à compter de sa date de création, soit le 24 juillet 2025.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représente 20,00 % maximum de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies : - cet écart est positif

- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de l'action par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fait l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance est nulle et fait l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigibles à date d'anniversaire et sont payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BFT CAPITAL PEA I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CAPITAL PEA R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CAPITAL PEA P-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM BFT CAPITAL PEA

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	27/02/2026	28/02/2025
Capitaux propres début d'exercice	52 283 748,77	54 128 318,73
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	56 126 562,94	5 770 550,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-40 333 292,18	-9 627 633,14
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	76 953,69	644 094,33
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	5 130 285,83	435 584,47
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-3 908 871,09	932 834,16
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	69 375 387,96	52 283 748,77

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT CAPITAL PEA I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	782,0755	8 402 862,24
Parts rachetées durant l'exercice	-807,6782	-8 680 080,22
Solde net des souscriptions/rachats	-25,6027	-277 217,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 782,4089	
Part BFT CAPITAL PEA P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	203 525,7251	21 536 228,16
Parts rachetées durant l'exercice	-295 549,2021	-31 256 913,52
Solde net des souscriptions/rachats	-92 023,4770	-9 720 685,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	226 892,0564	
Part BFT CAPITAL PEA R (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	261 615,8969	26 187 472,54
Parts rachetées durant l'exercice	-3 949,1314	-396 298,44
Solde net des souscriptions/rachats	257 666,7655	25 791 174,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	257 666,7655	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT CAPITAL PEA I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT CAPITAL PEA P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT CAPITAL PEA R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BFT CAPITAL PEA I-C FR0014003JW3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 266 718,30	1 782,4089	10 809,37
BFT CAPITAL PEA P-C FR0013391901	Capitalisation	Capitalisation	EUR	24 156 292,64	226 892,0564	106,46
BFT CAPITAL PEA R-C FR0014011TX3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	25 952 377,02	257 666,7655	100,72

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	FINLANDE +/-	PORTUGAL +/-	AUTRICHE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	58 725,32	32 060,67	6 883,36	5 940,10	5 354,38	3 731,90
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	56 630,04	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	115 355,36					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM BFT CAPITAL PEA

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	9 948,04	9 847,12	100,92		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	73,17				73,17
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	15 118,53			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		24 965,65	100,92		73,17

OPCVM BFT CAPITAL PEA

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	706,68	300,46	492,41	4 401,91	2 692,85	1 353,72	
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	73,17						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				15 118,54			
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	779,85	300,46	492,41	19 520,45	2 692,85	1 353,72	

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

OPCVM BFT CAPITAL PEA

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	9 948,04		
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			29 000,00
Solde net	9 948,04		29 000,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	292,18	
BNP PARIBAS FRANCE	225,88	
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	66,29	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	46,62	
MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)	46,62	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	40,00	
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	1 530,00	
SOCIETE GENERALE PAR	70,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANK OF AMERICA PARIS		2 010,62
Dettes		
Collatéral espèces		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC		300,00
BNP ARBITRAGE PARIS		130,00
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		50,00
SOCIETE GENERALE PAR		210,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	27/02/2026
Créances		
	Ventes à règlement différé	97 340,27
	Souscriptions à recevoir	346 314,21
	Dépôts de garantie en espèces	69 046,00
	Coupons et dividendes en espèces	6 250,00
	Collatéraux	1 640 000,00
Total des créances		2 158 950,48
Dettes		
	Rachats à payer	687 367,49
	Frais de gestion fixe	16 429,16
	Frais de gestion variable	6,52
	Collatéraux	690 000,00
	Autres dettes	35 284,30
Total des dettes		1 429 087,47
Total des créances et des dettes		729 863,01

OPCVM BFT CAPITAL PEA

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	27/02/2026
Part BFT CAPITAL PEA I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	28 470,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT CAPITAL PEA P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	75 588,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT CAPITAL PEA R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	13 164,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	6,52
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM BFT CAPITAL PEA

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	27/02/2026
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	27/02/2026
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	27/02/2026
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 232 026,98
	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR PART Z C	452 192,36
	FR001400D831	BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT Z-C	779 834,62
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			1 232 026,98

OPCVM BFT CAPITAL PEA

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	27/02/2026	28/02/2025
Revenus nets	69 577,22	591 333,50
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	69 577,22	591 333,50
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	69 577,22	591 333,50

Part BFT CAPITAL PEA I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	27/02/2026	28/02/2025
Revenus nets	35 782,31	227 652,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	35 782,31	227 652,41
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	35 782,31	227 652,41
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	35 782,31	227 652,41
Total	35 782,31	227 652,41
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Part BFT CAPITAL PEA P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	27/02/2026	28/02/2025
Revenus nets	21 083,86	363 681,09
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	21 083,86	363 681,09
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	21 083,86	363 681,09
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	21 083,86	363 681,09
Total	21 083,86	363 681,09
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part BFT CAPITAL PEA R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	27/02/2026	28/02/2025
Revenus nets	12 711,05	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 711,05	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 711,05	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	12 711,05	
Total	12 711,05	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM BFT CAPITAL PEA

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	27/02/2026	28/02/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 556 592,40	266 876,37
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 556 592,40	266 876,37
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 556 592,40	266 876,37

Part BFT CAPITAL PEA I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	27/02/2026	28/02/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 797 839,20	96 917,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 797 839,20	96 917,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 797 839,20	96 917,33
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 797 839,20	96 917,33
Total	1 797 839,20	96 917,33
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM BFT CAPITAL PEA

Part BFT CAPITAL PEA P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	27/02/2026	28/02/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 256 209,93	169 959,04
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 256 209,93	169 959,04
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 256 209,93	169 959,04
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 256 209,93	169 959,04
Total	2 256 209,93	169 959,04
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part BFT CAPITAL PEA R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	27/02/2026	28/02/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-497 456,73	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-497 456,73	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-497 456,73	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-497 456,73	
Total	-497 456,73	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			58 725 321,08	84,64
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			58 725 321,08	84,64
Assurance			7 808 033,40	11,25
ALLIANZ SE-REG	EUR	10 645	4 068 519,00	5,86
HANNOVER RUECK SE	EUR	6 762	1 743 243,60	2,51
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	3 593	1 996 270,80	2,88
Automobiles			366 047,52	0,53
STELLANTIS NV	EUR	52 737	366 047,52	0,53
Banques commerciales			9 402 288,13	13,53
BCP BCO	EUR	1 145 735	1 021 537,33	1,47
COMMERZBANK AG	EUR	149 196	5 169 641,40	7,43
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	18 126	1 825 288,20	2,63
KBC ANCORA	EUR	18 404	1 385 821,20	2,00
Composants automobiles			1 932 264,00	2,79
AUMOVIO SE	EUR	45 680	1 932 264,00	2,79
Construction et ingénierie			2 963 687,64	4,27
ARCADIS NV	EUR	3 817	114 204,64	0,16
FERROVIAL SE	EUR	39 445	2 491 346,20	3,59
HOCHTIEF AG	EUR	868	358 136,80	0,52
Divertissement			2 154 660,75	3,11
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	EUR	31 295	2 154 660,75	3,11
Electricité			2 251 302,77	3,25
EDP SA	EUR	498 517	2 251 302,77	3,25
Gestion immobilière et développement			3 775 840,83	5,44
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	28 496	2 017 516,80	2,91
VONOVIA SE	EUR	61 287	1 758 324,03	2,53
Logiciels			2 025 966,12	2,92
NEMETSCHEK SE	EUR	5 115	346 797,00	0,50
SAP SE	EUR	9 822	1 679 169,12	2,42
Machines			5 225 050,75	7,53
GEA GROUP AG	EUR	33 428	2 202 905,20	3,18
IVECO GROUP NV	EUR	40 927	783 752,05	1,13
RATIONAL AG	EUR	3 031	2 238 393,50	3,22
Marchés de capitaux			2 099 776,70	3,03
NORDEA BANK ABP	EUR	127 646	2 099 776,70	3,03
Pétrole et gaz			3 406 384,22	4,91
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	114 245	2 081 543,90	3,00

OPCVM BFT CAPITAL PEA

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VOPAK	EUR	28 528	1 324 840,32	1,91
Produits alimentaires			1 325 520,00	1,91
LOTUS BAKERIES	EUR	126	1 325 520,00	1,91
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 259 818,56	1,82
STMICROELECTRONICS NV	EUR	44 352	1 259 818,56	1,82
Services aux entreprises			679 227,30	0,98
BILFINGER SE	EUR	5 703	679 227,30	0,98
Services de télécommunication diversifiés			2 637 683,61	3,80
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	19 833	676 106,97	0,97
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	45 156	1 961 576,64	2,83
Services financiers diversifiés			7 645 592,94	11,02
BAWAG GROUP AG	EUR	14 444	1 906 608,00	2,75
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	5 479	1 273 319,60	1,84
EURONEXT NV	EUR	18 478	2 586 920,00	3,72
MANDATUM OYJ	EUR	274 992	1 878 745,34	2,71
Textiles, habillement et produits de luxe			1 766 175,84	2,55
PUMA SE	EUR	74 334	1 766 175,84	2,55
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			9 948 040,32	14,34
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 948 040,32	14,34
Assurance			206 582,40	0,30
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	100 000	102 879,34	0,15
ASSICURAZIONI GENERALI 4.125% 04/05/2026	EUR	100 000	103 703,06	0,15
Automobiles			102 235,71	0,15
STELLANTIS NV 2.75% 15-05-26	EUR	100 000	102 235,71	0,15
Banques commerciales			812 045,35	1,17
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	100 000	100 517,72	0,14
BNP PAR E3R+0.75% 20-03-29	EUR	100 000	100 920,17	0,15
BPCE ISSUER 0.5% 24-02-27 EMTN	EUR	100 000	98 303,09	0,14
CMZB FRANCFORT 5.125% 18-01-30	EUR	100 000	106 835,38	0,15
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	100 000	106 866,41	0,15
HSBC 3.313% 13-05-30 EMTN	EUR	100 000	103 796,60	0,15
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.0% 03-03-30	EUR	100 000	100 745,50	0,15
NATWEST GROUP 0.78% 26-02-30	EUR	100 000	94 060,48	0,14
Boissons			578 818,91	0,83
ASAHI BREWERIES 0.541% 23-10-28	EUR	200 000	189 479,27	0,27
CARLSBERG BREWERIES AS 3.25% 28-02-32	EUR	100 000	100 673,95	0,15
COCA-COLA EUROPEAN PARTN	EUR	100 000	93 807,44	0,14
PERNOD RICARD 1.375% 07-04-29	EUR	200 000	194 858,25	0,27

OPCVM BFT CAPITAL PEA

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Composants automobiles			105 710,87	0,15
CONTINENTAL 4.0% 01-06-28 EMTN	EUR	100 000	105 710,87	0,15
Courrier, fret aérien et logistique			98 092,84	0,14
DSV AS 0.375% 26-02-27	EUR	100 000	98 092,84	0,14
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			304 653,11	0,44
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	100 000	105 021,01	0,15
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.375% 11-03-31	EUR	100 000	105 436,78	0,15
WOOLWORTHS GROUP LIMITED EX 0.375% 15-11-28	EUR	100 000	94 195,32	0,14
Electricité			303 366,75	0,44
FORTUM OYJ 2.125% 27-02-29	EUR	100 000	98 589,63	0,14
STATNETT SF 3.5% 08-06-33 EMTN	EUR	100 000	104 989,74	0,16
VATFAL 0 1/2 06/24/26	EUR	100 000	99 787,38	0,14
Equipements électriques			101 322,93	0,15
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.0% 10-01-31	EUR	100 000	101 322,93	0,15
Equipements et fournitures médicaux			101 694,92	0,15
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.125% 15-10-31	EUR	100 000	101 694,92	0,15
Equipements et instruments électroniques			98 901,97	0,14
NIDEC 0.046% 30-03-26	EUR	100 000	98 901,97	0,14
Finances			212 697,70	0,31
HOWOGE WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT MBH 3.875% 05-06-30	EUR	200 000	212 697,70	0,31
FPI de détail			91 247,13	0,13
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	100 000	91 247,13	0,13
Gestion et promotion immobilière			97 432,57	0,14
DIAGO CAP BV 1.5% 08-06-29	EUR	100 000	97 432,57	0,14
Gestion immobilière et développement			92 186,18	0,13
VONOVIA SE 0.625% 14-12-29	EUR	100 000	92 186,18	0,13
Industrie aérospatiale et défense			205 828,91	0,30
MTU AERO ENGINES 3.875% 18-09-31	EUR	100 000	105 784,16	0,16
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	100 000	100 044,75	0,14
Infrastructure de transports			288 635,54	0,42
ABERTIS INFRA 1.125% 26-03-28	EUR	100 000	98 001,99	0,14
ADP 1.0% 05-01-29	EUR	100 000	95 860,27	0,14
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 1.5% 05-11-30	EUR	100 000	94 773,28	0,14
Machines			399 194,36	0,58
CNH INDUSTRIAL NV 3.75% 11-06-31	EUR	100 000	105 333,86	0,15
SANDVIK AB 0.375% 25-11-28	EUR	200 000	189 181,10	0,28
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.375% 24-08-31	EUR	100 000	104 679,40	0,15

OPCVM BFT CAPITAL PEA

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Marchés de capitaux			205 503,48	0,30
ABN AMRO BK 3.875% 15-01-32	EUR	100 000	103 732,13	0,15
MONDI FINANCE EUROPE 2.375% 01-04-28	EUR	100 000	101 771,35	0,15
Pétrole et gaz			106 664,09	0,15
NESTE OYJ 3.875% 21-05-31 EMTN	EUR	100 000	106 664,09	0,15
Produits chimiques			101 677,51	0,15
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.2% 14-02-31	EUR	100 000	101 677,51	0,15
Produits domestiques			100 482,66	0,14
LGATE 0.5% 06-03-26	EUR	100 000	100 482,66	0,14
Produits pour l'industrie du bâtiment			106 251,04	0,15
ASSA ABLOY AB 3.875% 13-09-30	EUR	100 000	106 251,04	0,15
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			94 976,78	0,14
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	100 000	94 976,78	0,14
Services aux collectivités			3 202 809,27	4,60
ESPAGNE 5.15% 1028	EUR	400 000	437 815,92	0,63
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-02-28	EUR	800 000	779 074,63	1,12
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	200 000	200 004,49	0,29
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.1% 26-08-27	EUR	900 000	900 319,55	1,29
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.7% 15-10-27	EUR	200 000	203 939,09	0,29
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.8% 30-07-29	EUR	400 000	383 057,70	0,55
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-27	EUR	300 000	298 597,89	0,43
Services aux entreprises			99 268,37	0,14
LA POSTE 0.625% 21-10-26 EMTN	EUR	100 000	99 268,37	0,14
Services clientèle divers			203 788,82	0,29
AYVENS 3.25% 19-02-30	EUR	100 000	101 705,78	0,15
LEASYS 3.375% 25-01-29 EMTN	EUR	100 000	102 083,04	0,14
Services de télécommunication diversifiés			106 393,42	0,15
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	100 000	106 393,42	0,15
Services financiers diversifiés			809 282,22	1,17
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.75% 08-06-26	EUR	100 000	100 159,72	0,14
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.625% 06-11-29	EUR	200 000	199 568,55	0,30
BRENNTAG FINANCE BV 3.875% 24-04-32	EUR	100 000	105 493,45	0,15
EURONEXT NV 0.125% 17-05-26	EUR	100 000	99 653,21	0,14
OP CORPORATE BANK 0.6% 18-01-27	EUR	100 000	98 600,83	0,14
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.125% 21-04-28	EUR	100 000	103 945,23	0,15
VOLKSWAGEN BANK 3.125% 02-10-29	EUR	100 000	101 861,23	0,15
Services liés aux technologies de l'information			206 009,29	0,30
THALES 0.25% 29-01-27 EMTN	EUR	100 000	98 143,44	0,14

OPCVM BFT CAPITAL PEA

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THALES SERVICES SAS 4.25% 18-10-31	EUR	100 000	107 865,85	0,16
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			94 654,51	0,14
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 0.75% 22-06-29	EUR	100 000	94 654,51	0,14
Textiles, habillement et produits de luxe			101 636,11	0,15
KERING 3.25% 27-02-29 EMTN	EUR	100 000	101 636,11	0,15
Transport maritime			101 664,24	0,15
AP MOELLER MAERSK AS 1.75% 16-03-26	EUR	100 000	101 664,24	0,15
Transport routier et ferroviaire			106 330,36	0,15
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-29	EUR	100 000	106 330,36	0,15
TITRES D'OPC			1 232 026,98	1,78
OPCVM			1 232 026,98	1,78
Gestion collective			1 232 026,98	1,78
BFT AUREUS ISR PART Z C	EUR	4,1	452 192,36	0,65
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT Z-C	EUR	7,06	779 834,62	1,13
Total			69 905 388,38	100,76

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO SCHATZ 0326	102	11 610,00		10 917 060,00
SHORT EUR-BTP 0326	39	11 100,00		4 201 470,00
Sous-total 1.		22 710,00		15 118 530,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		22 710,00		15 118 530,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
ITRAXX EUROPE S44 V1	1 000 000	22 097,71		1 000 000,00
ITRAXX EUROPE S44 V1	1 000 000	22 097,71		1 000 000,00
ITRAXX EUROPE S44 V1	1 000 000	22 097,71		1 000 000,00
ITRAXX EUROPE S44 V1	1 000 000	22 097,71		1 000 000,00
ITRAXX EUROPE S44 V1	1 000 000	22 097,71		1 000 000,00
ITRAXX EUROPE S44 V1	1 000 000	22 097,71		1 000 000,00
ITRAXX EUROPE S44 V1	1 000 000	22 097,71		1 000 000,00
ITRAXX EUROPE S44 V1	10 000 000	203 786,11		10 000 000,00
ITRAXX EUROPE S44 V1	1 000 000	22 097,71		1 000 000,00
ITRAXX EUROPE S44 V1	10 000 000	203 786,11		10 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S44	500 000	46 616,53		500 000,00
ITRAXX EUR XOVER S44	500 000	46 616,53		500 000,00
Sous-total 4.		677 586,96		29 000 000,00
Total		677 586,96		29 000 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT CAPITAL PEA

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
BOFA 07-07-26	56 630 039,6	0,00	-2 010 619,39	56 630 039,60
Sous-total 3.		0,00	-2 010 619,39	56 630 039,60
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-2 010 619,39	56 630 039,60

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	69 905 388,38
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	22 710,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	677 586,96
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-2 010 619,39
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 232 119,48
Autres passifs (-)	-1 451 797,47
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	69 375 387,96

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BFT CAPITAL PEA I-C	EUR	1 782,4089	10 809,37
Part BFT CAPITAL PEA P-C	EUR	226 892,0564	106,46
Part BFT CAPITAL PEA R-C	EUR	257 666,7655	100,72

Annexe(s)

Produit**BFT CAPITAL PEA - P (C)**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013391901 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/01/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CAPITAL PEA, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à BFT CAPITAL PEA - P, vous investissez dans un fonds qui a pour objectif de réaliser, sur un horizon de placement de 1 an, une performance annuelle supérieure de 0,735% à celle de l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Le fonds étant éligible au PEA, le portefeuille est constitué de :

- une poche investie en permanence à 75% minimum en actions européennes éligibles au PEA, dont la performance est échangée contre celle du marché monétaire par le biais d'instruments financiers à terme (swaps de performance).

- une poche exposée aux marchés des taux et de crédit, gérée de manière discrétionnaire et flexible, qui constitue le moteur de performance du fonds. L'exposition aux marchés de taux et de crédit peut se faire au travers de produits dérivés, mais également d'investissements en direct et d'OPC. L'exposition aux marchés de crédit est réalisée notamment par le biais de stratégie de portage.

Les titres, émis par des émetteurs privés et/ou publics de toutes zones géographiques, sont principalement libellés en euros ; ils peuvent être libellés dans d'autres devises que l'euro à hauteur de 15% maximum.

L'équipe de gestion sélectionne principalement des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards & Poor's et Fitch ou allant de Aaa à B3 dans l'échelle de Moody's. Toutefois, le gérant peut investir jusqu'à 25% dans des titres, dont la notation est comprise entre BB+ et B- (Standard & Poor's ou équivalent). Ces titres peuvent être d'émetteurs de pays émergents.

En vue de la sélection des titres, BFT Investment Managers ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur son analyse crédit et de marché ainsi que sur celle d'Amundi Asset Management.

La sensibilité aux variations des taux d'intérêt est comprise à l'intérieur d'une fourchette de -3 à + 3.

Le fonds peut être soumis à un risque de change à hauteur de 15% maximum.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

BFT CAPITAL PEA - P est éligible au PEA. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CAPITAL PEA.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CAPITAL PEA.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 760
	Rendement annuel moyen	-2,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 460
	Rendement annuel moyen	4,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 26/02/2021 et le 28/02/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2023 et le 30/09/2024

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€93
Incidence des coûts annuels**	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,03% avant déduction des coûts et de -0,90% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,28% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	27,70 EUR
Coûts de transaction	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	66,22 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence 100% ESTR CAPITALISE (OIS) + 0.735% P.A.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CAPITAL PEA pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit**BFT CAPITAL PEA - I (C)**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014003JW3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/01/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CAPITAL PEA, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à BFT CAPITAL PEA - I, vous investissez dans un fonds qui a pour objectif de réaliser, sur un horizon de placement de 1 an, une performance annuelle supérieure de 0,835% à celle de l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Le fonds étant éligible au PEA, le portefeuille est constitué de :

- une poche investie en permanence à 75% minimum en actions européennes éligibles au PEA, dont la performance est échangée contre celle du marché monétaire par le biais d'instruments financiers à terme (swaps de performance).

- une poche exposée aux marchés des taux et de crédit, gérée de manière discrétionnaire et flexible, qui constitue le moteur de performance du fonds. L'exposition aux marchés de taux et de crédit peut se faire au travers de produits dérivés, mais également d'investissements en direct et d'OPC. L'exposition aux marchés de crédit est réalisée notamment par le biais de stratégie de portage.

Les titres, émis par des émetteurs privés et/ou publics de toutes zones géographiques, sont principalement libellés en euros ; ils peuvent être libellés dans d'autres devises que l'euro à hauteur de 15% maximum.

L'équipe de gestion sélectionne principalement des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards & Poor's et Fitch ou allant de Aaa à B3 dans l'échelle de Moody's. Toutefois, le gérant peut investir jusqu'à 25% dans des titres, dont la notation est comprise entre BB+ et B- (Standard & Poor's ou équivalent). Ces titres peuvent être d'émetteurs de pays émergents.

En vue de la sélection des titres, BFT Investment Managers ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur son analyse crédit et de marché ainsi que sur celle d'Amundi Asset Management.

La sensibilité aux variations des taux d'intérêt est comprise à l'intérieur d'une fourchette de -3 à + 3.

Le fonds peut être soumis à un risque de change à hauteur de 15% maximum.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

BFT CAPITAL PEA - P est éligible au PEA. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CAPITAL PEA.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CAPITAL PEA.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 760
	Rendement annuel moyen	-2,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 470
	Rendement annuel moyen	4,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2017 et le 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2023 et le 30/09/2024

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€83
Incidence des coûts annuels**	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,03% avant déduction des coûts et de -0,80% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	17,70 EUR
Coûts de transaction	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	66,22 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CAPITAL PEA pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

BFT CAPITAL PEA - N (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400IHB5 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/01/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CAPITAL PEA, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à BFT CAPITAL PEA - N, vous investissez dans un fonds qui a pour objectif de réaliser, sur un horizon de placement de 1 an, une performance annuelle supérieure de 0,785% à celle de l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Le fonds étant éligible au PEA, le portefeuille est constitué de :

- une poche investie en permanence à 75% minimum en actions européennes éligibles au PEA, dont la performance est échangée contre celle du marché monétaire par le biais d'instruments financiers à terme (swaps de performance).

- une poche exposée aux marchés des taux et de crédit, gérée de manière discrétionnaire et flexible, qui constitue le moteur de performance du fonds. L'exposition aux marchés de taux et de crédit peut se faire au travers de produits dérivés, mais également d'investissements en direct et d'OPC. L'exposition aux marchés de crédit est réalisée notamment par le biais de stratégie de portage.

Les titres, émis par des émetteurs privés et/ou publics de toutes zones géographiques, sont principalement libellés en euros ; ils peuvent être libellés dans d'autres devises que l'euro à hauteur de 15% maximum.

L'équipe de gestion sélectionne principalement des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards & Poor's et Fitch ou allant de Aaa à B3 dans l'échelle de Moody's. Toutefois, le gérant peut investir jusqu'à 25% dans des titres, dont la notation est comprise entre BB+ et B- (Standard & Poor's ou équivalent). Ces titres peuvent être d'émetteurs de pays émergents.

En vue de la sélection des titres, BFT Investment Managers ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur son analyse crédit et de marché ainsi que sur celle d'Amundi Asset Management.

La sensibilité aux variations des taux d'intérêt est comprise à l'intérieur d'une fourchette de -3 à +3.

Le fonds peut être soumis à un risque de change à hauteur de 15% maximum.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

BFT CAPITAL PEA - P est éligible au PEA. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CAPITAL PEA.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CAPITAL PEA.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 290
	Rendement annuel moyen	-7,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 390
	Rendement annuel moyen	-6,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 410
	Rendement annuel moyen	-5,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 26/02/2021 et le 28/02/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2023 et le 30/08/2024

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€578
Incidence des coûts annuels**	5,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,12% avant déduction des coûts et de -5,90% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	16,82 EUR
Coûts de transaction	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	62,91 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CAPITAL PEA pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

BFT CAPITAL PEA - R (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014011TX3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/01/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CAPITAL PEA, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à BFT CAPITAL PEA - R, vous investissez dans un fonds qui a pour objectif de réaliser, sur un horizon de placement de 1 an, une performance annuelle supérieure de 0,795% à celle de l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Le fonds étant éligible au PEA, le portefeuille est constitué de :

- une poche investie en permanence à 75% minimum en actions européennes éligibles au PEA, dont la performance est échangée contre celle du marché monétaire par le biais d'instruments financiers à terme (swaps de performance).
- une poche exposée aux marchés des taux et de crédit, gérée de manière discrétionnaire et flexible, qui constitue le moteur de performance du fonds.

L'exposition aux marchés de taux et de crédit peut se faire au travers de produits dérivés, mais également d'investissements en direct et d'OPC. L'exposition aux marchés de crédit est réalisée notamment par le biais de stratégie de portage. Les titres, émis par des émetteurs privés et/ou publics de toutes zones géographiques, sont principalement libellés en euros ; ils peuvent être libellés dans d'autres devises que l'euro à hauteur de 15% maximum. L'équipe de gestion sélectionne principalement des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards & Poor's et Fitch ou allant de Aaa à B3 dans l'échelle de Moody's. Toutefois, le gérant peut investir jusqu'à 25% dans des titres, dont la notation est comprise entre BB+ et B- (Standard & Poor's ou équivalent). Ces titres peuvent être d'émetteurs de pays émergents. En vue de la sélection des titres, BFT Investment Managers ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur son analyse crédit et de marché ainsi que sur celle d'Amundi Asset Management.

La sensibilité aux variations des taux d'intérêt est comprise à l'intérieur d'une fourchette de -3 à + 3.

Le fonds peut être soumis à un risque de change à hauteur de 15% maximum. Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

BFT CAPITAL PEA - R est éligible au PEA. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CAPITAL PEA.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CAPITAL PEA.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 760
	Rendement annuel moyen	-2,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 450
	Rendement annuel moyen	4,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2017 et le 29/06/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2023 et le 30/09/2024

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€85
Incidence des coûts annuels**	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,05% avant déduction des coûts et de -0,80% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	19,70 EUR
Coûts de transaction	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	66,22 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence 100% ESTR CAPITALISE + 0.795% (BASE 360). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CAPITAL PEA pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.